L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 4 AOUT 1894.

OFFICIEL.

Assemblée Générale
—DE—
L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Session Régulière de 1894

No 82) LOI

Faisant une allocation pour défrayer les dépenses ordinaires du gouvernement; payer l'intérêt sur la dette publique et entretenir les écoles publiques et les institutions charitables publiques dans l'Etat de la Louisiane; construire et réparer des levées publiques pour l'année commençant le 1er juillet 1894 et finissant le 30 juin 1895, et pour l'année commençant le 1er juillet 1895 et finissant le 30 juin 1896.

Section 1re—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, que les sommes suivantes ou telles parties qu'en seront nécessaires, sont par la présente loi, allouées, à prendre de tout argent du Trésor d'Etat qui n'aura pas été autrement alloué, pour les objets suivants, pour l'année commençant le 1er juillet 1894 et finissant le 30 juin 1895; et pour l'année commençant le 1er juillet 1895 et finissant le 30 juin 1896.

A PRENDRE DU FONDS GÉNÉRAL, DÉPARTEMENT DE L'EXÉCUTIF.

Pour le traitement du Gouverneur, année finissant le 30 juin 1895, quatre mille dollars..... $ 4.000 00 | $ 4,000 00

Pour le traitement du Gouverneur, année finissant le 30 juin 1896, quatre mille dollars..... $ 4,000 00

Pour le traitement du secrétaire intime du Gouverneur, année finissant le 30 juin 1895, deux mille six cents dollars..... $ 2,200 00 | $ 2,200 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, deux mille deux-cents dollars..... $ 2,200 00

Pour le messager et le portier du bureau du Gouverneur (cinq-cents dollars chacun), année finissant le 30 juin 1895, mille dollars..... $ 1,000 00 | $ 1,000 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, mille dollars..... $ 1,000 00

Pour les dépenses du bureau du Gouverneur, télégrammes, fournitures, timbres-poste et autres objets, ou telle partie de la sommequi sera nécessaire, année finissant le 30 juin 1895, quatre mille dollars..... $ 4,000 00 | $ 4,000 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, quatre mille dollars..... $ 4,000 00

Pour frais de voyages dans l'Etat et ailleurs, nécessaire, année finissant le 30 juin 1895, quatre-cents dollars..... $ 400 00 | $ 400 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, quatre-cents dollars..... $ 400 00

SECRÉTAIRE DE L'ETAT.

Pour traitement du Secrétaire de l'Etat, année finissant le 30 juin 1895, dix-huit cents dollars..... $ 1,800 00 | $ 1,800 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, dix-huit cents dollars..... $ 1,800 00

Pour le personnel des garçons dans le bureau du Secrétaire de l'Etat, année finissant le 30 juin 1895, quinze cents dollars..... $ 1,500 00 | $ 1,500 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, quinze cents dollars..... $ 1,500 00

Pour frais postaux, d'express, télégrammes et dépenses du bureau du Secrétaire de l'Etat, et pour la bibliothèque d'Etat, ou telle partie de cette somme qui peut être nécessaire, année finissant le 30 juin 1895, quinze cents dollars..... $ 1,500 00 | $ 1,500 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, quinze cents dollars..... $ 1,500 00

Pour reliure de livres dans le bureau du Secrétaire de l'Etat, à prendre des revenus de 1895, deux cents dollars..... $ 200 00

Pour messager et commissionnaire dans le bureau du Secrétaire de l'Etat, année finissant le 30 juin 1895, sept cents vingt dollars..... $ 720 00 | $ 720 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, sept cents vingt dollars..... $ 720 00

Pour salaire du bibliothécaire de l'Etat, année finissant le 30 juin 1895, neuf cents dollars..... $ 900 00 | $ 900 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, neuf cents dollars..... $ 900 00

Pour salaire de l'assistant bibliothécaire, année finissant le 30 juin 1895, six cents dollars..... $ 600 00 | $ 600 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, six cents dollars..... $ 600 00

Pour combustible, éclairage, meubles, etc., dans la bibliothèque de l'Etat, année finissant le 30 juin 1895, deux cents cinquante dollars..... $ 250 00 | $ 250 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, deux cents cinquante dollars..... $ 250 00

AUDITEUR DES COMPTES PUBLICS.

Pour traitement de l'Auditeur des Comptes Publics, année finissant le 30 juin 1895, deux mille cinq cents dollars..... $ 2,500 00 | $ 2,500 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, deux mille cinq cents dollars..... $ 2,500 00

Pour le personnel des employés dans le bureau de l'Auditeur, année finissant le 30 juin 1895, quatre mille dollars..... $ 4,000 00 | $ 4,000 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, quatre mille dollars..... $ 4,000 00

Pour messager et garçon dans le bureau de l'Auditeur, année finissant le 30 juin 1895, sept cents vingt dollars..... $ 720 00 | $ 720 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, sept cent vingt dollars..... $ 720 00

Pour frais postaux, express, télégrammes et dépenses du bureau de l'Auditeur, ou telle partie de cette somme qui sera nécessaire année finissant le 30 juin 1895 mille dollars..... $ 1,000 00 | $ 1,000 00

Pour l'année finissant le 30juin 1896.mille dollars..... $ 1,000 00

TRÉSORIER D'ETAT.

Pour traitement du Trésorier de l'Etat, année finissant le 30 juin 1895, deux mille dollars..... $ 2,000 00 | $ 2,000 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, deux mille dollars..... $ 2,000 00

Pour le personnel de commis dans le Bureau du Trésorier de l'Etat, année finissant le 30 juin 1895, deux mille dollars..... $ 2,000 00 | $ 2,000 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, deux mille dollars..... $ 2,000 00

Pour dépenses, etc., du Bureau du Trésorier de l'Etat, etc., année finissant le 30 juin 1895, six cent quarante dollars..... $ 640 00 | $ 640 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, six cent quarante dollars..... $ 640 00

Pour messager et garçon du bureau du Trésorier de l'Etat, année finissant le 30 juin 1895, sept cent vingt dollars..... $ 720 00 | $ 720 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, sept cent vingt dollars..... $ 720 00

Pour l'achat de meubles pour le bureau du Trésorier de l'Etat, à prendre des revenus de 1894, cinquante dollars..... $ 50 00 | $ 50 00

DÉPARTEMENT JUDICIAIRE.

Pour traitement des juges de la Cour Suprême, année finissant le 30 juin 1895, vingt-cinq mille dollars..... $ 25,000 00 | $ 25,000 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, vingt-cinq mille dollars..... $ 25,000 00

Pour salaire du Rapporteur de la Cour Suprême, année finissant le 30 juin 1895, quinze cents dollars..... $ 1,500 00 | $ 1,500 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, quinze cents dollars..... $ 1,500 00

Pour loyer de bureau et dépenses de l'Avocat Général, année finissant le 30 juin 1895, ou telle partie de la somme qui peut être nécessaire, six cents dollars..... $ 600 00 | $ 600 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, six cents dollars..... $ 600 00

Pour le portier du bureau de l'avocat général, année finissant le 30 juin 1895, quatre cents dollars..... $ 400 00 | $ 400 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, quatre cents dollars..... $ 400 00

Pour frais de voyage pour les affaires de l'Etat, par l'avocat général, si c'est nécessaire, année finissant le 30 juin 1895, quatre cents dollars..... $ 400 00 | $ 400 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, quatre cents dollars..... $ 400 00

Pour frais de cour, dans l'intérêt de l'Etat et autres dépenses incidentes, payables sur l'approbation de l'avocat général ou telle partie de cette somme qui sera nécessaire, pour l'année finissant le 30 juin 1895, deux mille dollars..... $ 2,000 00 | $ 2,000 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, deux mille dollars..... $ 2,000 00

Pour la gardienne de la dépense et des terres du Gouverneur, année finissant le 30 juin 1895, trois-cent cinquante dollars..... $ 350 00 | $ 350 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, trois-cent cinquante dollars..... $ 350 00

Pour l'assurance de la demeure du Gouverneur à Baton-Rouge, à prendre des revenus de 1895, trois-cents dollars..... $ 300 00

Pour l'assurance des meubles de la demeure du Gouverneur, année finissant le 30 juin 1895, cinq-cents dollars..... $ 500 00 | $ 500 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, cinq-cents dollars..... $ 500 00

Pour le sténographe dans le bureau du Gouverneur, année finissant le 30 juin 1895, douze cents dollars..... $ 1,200 00 | $ 1,200 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, douze cents dollars..... $ 1,200 00

Pour salaire d'un comptable expert, année finissant le 30 juin 1895, deux mille dollars..... $ 2,000 00 | $ 2,000 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, deux mille dollars..... $ 2,000 00

AVOCAT GÉNÉRAL.

Pour le traitement de l'Avocat Général, année finissant le 30 juin 1895, trois mille dollars..... $ 3,000 00 | $ 3,000 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, trois mille dollars..... $ 3,000 00

Pour le salaire du commis de l'Avocat Général, année finissant le 30 juin 1895, quinze cents dollars..... $ 1,500 00 | $ 1,500 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, quinze cents dollars..... $ 1,500 00

Pour loyer de bureau et dépenses de l'Avocat Général, année finissant le 30 juin 1895, ou telle partie de la somme qui peut être nécessaire, six cents dollars..... $ 600 00 | $ 600 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, six cents dollars..... $ 600 00

Pour le portier du bureau de l'avocat général, année finissant le 30 juin 1895, quatre cents dollars..... $ 400 00 | $ 400 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, quatre cents dollars..... $ 400 00

Pour frais de voyage dans l'intérêt de l'Etat, ou autres dépenses incidentes, payables sur l'approbation de l'avocat général ou telle partie de cette somme qui sera nécessaire, pour l'année finissant le 30 juin 1895, deux mille dollars..... $ 2,000 00 | $ 2,000 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, deux mille dollars..... $ 2,000 00

Pour messager et garçon du bureau de l'Avocat général, année finissant le 30 juin 1895, sept cents vingt dollars..... $ 720 00 | $ 720 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, sept cents vingt dollars..... $ 720 00

Pour l'achat de meubles pour le bureau de l'Avocat Général, à prendre des revenus de 1894, cinquante dollars..... $ 50 00 | $ 50 00

SECRÉTAIRE DU SÉNAT.

Pour traitement du Secrétaire du Sénat, année finissant le 30 juin 1895, deux mille dollars..... $ 2,000 00 | $ 2,000 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, deux mille dollars..... $ 2,000 00

Pour le personnel de commis dans le bureau du Secrétaire du Sénat, année finissant le 30 juin 1895, deux mille dollars..... $ 2,000 00 | $ 2,000 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, deux mille dollars..... $ 2,000 00

Pour dépenses, etc., du bureau du Secrétaire du Sénat, année finissant le 30 juin 1895, six cent quarante dollars..... $ 640 00 | $ 640 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, six cent quarante dollars..... $ 640 00

Pour messager et garçon du bureau du Secrétaire du Sénat, année finissant le 30 juin 1895, sept cent vingt dollars..... $ 720 00 | $ 720 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, sept cent vingt dollars..... $ 720 00

Pour achat de meubles pour le bureau du Secrétaire du Sénat, à prendre des revenus de 1894, cinquante dollars..... $ 50 00 | $ 50 00

SÉCRÉTAIRE DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Pour traitement du Secrétaire de la Chambre des Représentants, année finissant le 30 juin 1895, deux mille dollars..... $ 2,000 00 | $ 2,000 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, deux mille dollars..... $ 2,000 00

Pour le personnel de commis dans le bureau du Secrétaire de la Chambre des Représentants, année finissant le 30 juin 1895, deux mille dollars..... $ 2,000 00 | $ 2,000 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, deux mille dollars..... $ 2,000 00

Pour dépenses, etc., du bureau du Secrétaire de la Chambre des Représentants, année finissant le 30 juin 1895, six cent quarante dollars..... $ 640 00 | $ 640 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, six cent quarante dollars..... $ 640 00

Pour messager et garçon du bureau du Secrétaire de la Chambre des Représentants, année finissant le 30 juin 1895, sept cent vingt dollars..... $ 720 00 | $ 720 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, sept cent vingt dollars..... $ 720 00

Pour achat de meubles pour le bureau du Secrétaire de la Chambre des Représentants, à prendre des revenus de 1894, cinquante dollars..... $ 50 00 | $ 50 00

BIBLIOTHÈQUE DU SÉNAT.

Pour le transfert de la Bibliothèque du Sénat par le comité conjoint nommé dans ce but par la Chambre et le Sénat, à prendre des revenus de 1894, contre des mandats du Gouverneur, ou telle partie de la somme qui sera nécessaire, six cents dollars..... $ 600 00 | $ 600 00

UNIVERSITÉ DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE.

Pour le maintien de l'Université de l'Etat de la Louisiane et du Collège Agricole et Mécanique, année finissant le 30 juin 1895, dix mille dollars..... $ 10,000 00 | $ 10,000 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, dix mille dollars..... $ 10,000 00

Pour les réparations nécessaires et le gymnase de l'Université de l'Etat de la Louisiane au Collège Agricole et Mécanique, pour l'année finissant le 30 juin 1895, mille dollars..... $ 1,000 00 | $ 1,000 00

Pour l'année finissante 30 juin 1896, mille dollars..... $ 1,000 00

Pour l'érection d'une maison d'hospital pour l'Université de l'Etat de la Louisiane et du Collège Agricole et Mécanique, à prendre du fonds de surplus de 1893, trois mille dollars..... $ 3,000 00 | $ 3,000 00

Pour l'achat de livres pour la Bibliothèque de l'Etat de la Louisiane et le Collège Agricole et Mécanique, année finissant le 30 juin 1895, trois cents dollars..... $ 300 00 | $ 300 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, trois cents dollars..... $ 300 00

Pour assurance sur les bâtisses occupées par l'Université de la Louisiane et le Collège Agricole et Mécanique, année finissant le 30 juin 1895, deux mille dollars..... $ 2,000 00 | $ 2,000 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, deux mille dollars..... $ 2,000 00

Pour l'assurance sur les bâtisses de l'Institut des Sourds et Muets, année finissant le 30 juin 1895, sept cent cinquante dollars..... $ 750 00 | $ 750 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, sept cent cinquante dollars..... $ 750 00

Pour assurance sur les bâtisses de l'Institut des Sourds et Muets année finissant le 30 juin 1895, cent cinquante dollars..... $ 150 00 | $ 150 00

Pour l'année finissante 30 juin 1896, cent cinquante dollars..... $ 150 00

Pour le transfert de la Bibliothèque d'Etat par le comité conjoint nommé dans ce but par la Chambre et le Sénat, à prendre des revenus de 1894, contre des mandats du Gouverneur, ou telle partie de la somme qui sera nécessaire, six cents dollars..... $ 600 00 | $ 600 00

ASILE DES ALIÉNÉS.

Pour l'entretien de l'Asile des aliénés à Jackson, année finissant le 30 juin 1895, cent mille dollars..... $ 100,000 00 | $ 100,000 00

Pour l'année finissante 30 juin 1896, cent mille dollars (réserve que le Bureau des Directeurs de l'Asile soit autorisé à se servir de la somme de cinq mille dollars ou de telle partie qui suffira, pour étendre et compléter leur système d'égouts

HOPITAL DE CHARITÉ À LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Pour l'entretien de l'Hôpital de Charité à la Nouvelle-Orléans, année finissant le 30 juin 1895, quatre-vingt mille dollars..... $ 80,000 00 | $ 80,000 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, quatre-vingt mille dollars..... $ 80,000 00

HOPITAL DE CHARITÉ À SHREVEPORT.

Pour l'entretien de l'Hôpital de Charité à Shreveport, année finissant le 30 juin 1895, onze-mille dollars..... $ 11,000 00 | $ 11,000 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, onze-mille dollars..... $ 11,000 00

Pour l'assurance sur la bâtisse appartenant à l'Etat, l'Hôpital de Charité de Shreveport, année finissant le 30 juin 1895, deux-cents dollars..... $ 200 00 | $ 200 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, deux-cents dollars..... $ 200 00

SOLDIER'S HOME.

Pour l'entretien du Soldier's Home à la Montvelte Orléans, année finissant le 30 juin 1895, douze mille dollars..... $ 12,000 00 | $ 12,000 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, douze mille dollars..... $ 12,000 00

Pour améliorations et réparations du Soldier's Home, à prendre du fonds de surplus de 1893, cinq mille dollars..... $ 5,000 00 | $ 5,000 00

ARMURIER D'ETAT.

Pour le salaire de l'armurier de l'Etat, année finissant le 30 juin 1895, mille dollars..... $ 1,000 00 | $ 1,000 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, mille dollars..... $ 1,000 00

ENREGISTREUR DES VOTANTS D'ÉTAT.

Pour salaire de l'Enregistreur des votants d'Etat, année finissant le 30 juin 1895, trois-mille-six cents dollars..... $ 3,600 00 | $ 3,600 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, trois-mille-six cents dollars..... $ 3,600 00

Pour salaire du Commis en chef de l'enregistreur des votants d'Etat, année finissant le 30 juin 1895, quinze cents dollars..... $ 1,500 00 | $ 1,500 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, quinze cents dollars..... $ 1,500 00

ASILE DES AVEUGLES.

Pour le soutien et l'assurance de la bâtisse de l'Asile des aveugles, année finissant le 30 juin 1895, six mille dollars..... $ 10,000 00 | $ 10,000 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896.dix mille dollars..... $ 10,000 00

Pour les réparations et les améliorations sur l'Asile des Aveugles, année finissant le 30 juin 1895, sept cent cinquante dollars..... $ 750 00 | $ 750 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, sept cent cinquante dollars..... $ 750 00

ASILE DES SOURDS ET MUETS.

Pour le soutien de l'Asile des Sourds et Muets, année finissant le 30 juin 1895, seize mille cinq cents dollars..... $ 16,500 00 | $ 16,500 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, seize mille cinq cents dollars..... $ 16,500 00

Pour l'achat de presses à imprimerie et d'une installation pour l'Asile des Sourds et Muets, à prendre des revenus de 1895, mille dollars..... $ 1,000 00 | $ 1,000 00

Pour l'assurance sur les bâtisses de l'Asile des Sourds et Muets, année finissant le 30 juin 1895, sept cent cinquante dollars..... $ 750 00 | $ 750 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, sept cent cinquante dollars..... $ 750 00

Pour assurance sur les bâtisses de l'Institut des Sourds et Muets année finissant le 30 juin 1895, cent cinquante dollars..... $ 150 00 | $ 150 00

Pour l'année finissante 30 juin 1896, cent cinquante dollars..... $ 150 00

Pour salaire du garçon de bureau de l'Enregistreur des votants d'Etat, pour l'année finissant le 30 juin 1895, six-cents dollars..... $ 600 00 | $ 600 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896,six cents dollars..... $ 600 00

ENREGISTREUR DES VOTANTS DES PAROISSES RURALES.

Pour l'Enregistreur des votants des paroisses rurales, à prendre des Revenus de 1894, onze mille six cents dollars..... $ 11,600 00 | $ 11,600 00

Pour l'Enregistreur des votants des paroisses rurales, à prendre des revenus de 1896, onze mille six cents dollars..... $ 11,600 00

Pour perfectionner et compléter les archives dans le bureau du Percepteur de taxes des Sixième et Septième District municipaux de la Nouvelle-Orléans, relativement à la propriété assujettie à l'Etat pour taxes non payées, et devant être vendue en vertu de la loi No de 1888, à prendre des revenus de 1894, trois cents quatrens dollars et soixante sous..... $ 314 00

COMMIS D'ENRÉGISTREMENT.

Pour dépenses, commis de l'enrégistrement, paroisses rurales à être employées, pas plus de trente jours avant l'élection, à trois dollars par jour, à prendre du fonds de revenus de 1894, cinq-mille deux-cent vingt dollars..... $ 5,220 00 | $ 5,220 00

Pour dépenses de commis de l'enrégistrement dans les paroisses rurales, à être employées pas plus de trente jours avant l'élection, à trois dollars par jour, à prendre du fonds de revenus de 1894, cinq-mille deux-cent vingt dollars..... $ 5,220 00

Pour les dépenses de commis de l'enrégistrement, paroisses d'Orléans, à être employées pas plus de soixante jours avant l'élection de 1894, quatre-mille-six-cents-vingt dollars..... $ 4,680 00 | $ 4,680 00

Pour les dépenses de commis de l'enrégistrement, paroisses d'Orléans, à être employées pas plus de soixante jours avant l'élection d'Etat d'Avril 1896, vingt-six à trois dollars par jour, à prendre des revenus de 1895, quatre-milleux-cent-quatre-vingt dollars..... $ 4,680 00

IMPRESSIONS D'ETAT.

Pour impressions d'Etat et blancs dans les divers départements de l'Etat, année finissant le 30 juin 1895, vingt-cinq mille dollars..... $ 25,000 00 | $ 25,000 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, vingt-cinq mille dollars..... $ 25,000 00

UNIVERSITÉ POUR GENS DE COULEUR A LA NOUVELLE-ORLEANS

Pour l'entretien de l'Université consacrée à l'éducation des gens de couleur (Article 235 de la Constitution) pour l'année finissant le 30 juin 1895, sept mille cinq cent dollars..... $ 7,500 00 | $ 7,500 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, sept mille cinq cents dollars..... $ 7,500 00

COURS DES PROFESSEURS.

Pour tenir des cours pour professeurs dans tout l'Etat, à prendre du Fonds Général pour l'année finissant le 30 juin 1895, quinze cents dollars..... $ 1,500 00 | $ 1,500 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, quinze cents dollars..... $ 1,500 00

ASILE DES ALIÉNÉS.

Pour l'entretien de l'Asile de aliénés à Jackson, année finissant le 30 juin 1895, cent mille dollars..... $ 100,000 00 | $ 100,000 00

Pour l'année finissante 30 juin 1896, cent mille dollars (réserve que le Bureau des Directeurs de l'Asile soit autorisé à se servir de la somme de cinq mille dollars ou de telle partie qui suffira, pour étendre et compléter leur système d'égouts

HOPITAL DE CHARITÉ À LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Pour l'entretien de l'Hôpital de Charité à la Nouvelle-Orléans, année finissant le 30 juin 1895, quatre-vingt mille dollars..... $ 80,000 00 | $ 80,000 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, quatre-vingt mille dollars..... $ 80,000 00

HOPITAL DE CHARITÉ À SHREVEPORT.

Pour l'entretien de l'Hôpital de Charité à Shreveport, année finissant le 30 juin 1895, onze-mille dollars..... $ 11,000 00 | $ 11,000 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, onze-mille dollars..... $ 11,000 00

Pour l'assurance sur la bâtisse appartenant à l'Etat, l'Hôpital de Charité de Shreveport, année finissant le 30 juin 1895, deux-cents dollars..... $ 200 00 | $ 200 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, deux-cents dollars..... $ 200 00

SOLDIER'S HOME.

Pour l'entretien du Soldier's Home à la Montvelte Orléans, année finissant le 30 juin 1895, douze mille dollars..... $ 12,000 00 | $ 12,000 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, douze mille dollars..... $ 12,000 00

Pour améliorations et réparations du Soldier's Home, à prendre du fonds de surplus de 1893, cinq mille dollars..... $ 5,000 00 | $ 5,000 00

ARMURIER D'ETAT.

Pour le salaire de l'armurier de l'Etat, année finissant le 30 juin 1895, mille dollars..... $ 1,000 00 | $ 1,000 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, mille dollars..... $ 1,000 00

ENREGISTREUR DES VOTANTS D'ÉTAT.

Pour salaire de l'Enregistreur des votants d'Etat, année finissant le 30 juin 1895, trois-mille-six cents dollars..... $ 3,600 00 | $ 3,600 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, trois-mille-six cents dollars..... $ 3,600 00

Pour salaire du Commis en chef de l'enregistreur des votants d'Etat, année finissant le 30 juin 1895, quinze cents dollars..... $ 1,500 00 | $ 1,500 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, quinze cents dollars..... $ 1,500 00

ASILE DES AVEUGLES.

Pour le soutien et l'assurance de la bâtisse de l'Asile des aveugles, année finissant le 30 juin 1895, six mille dollars..... $ 10,000 00 | $ 10,000 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896.dix mille dollars..... $ 10,000 00

Pour les réparations nécessaires et le gymnase de l'Université de l'Etat de la Louisiane au Collège Agricole et Mécanique, pour l'année finissant le 30 juin 1895, mille dollars..... $ 1,000 00 | $ 1,000 00

Pour l'année finissante 30 juin 1896, mille dollars..... $ 1,000 00

Pour l'érection d'une maison d'hospital pour l'Université de l'Etat de la Louisiane et du Collège Agricole et Mécanique, à prendre du fonds de surplus de 1893, trois mille dollars..... $ 3,000 00 | $ 3,000 00

Pour l'achat de livres pour la Bibliothèque de l'Etat de la Louisiane et le Collège Agricole et Mécanique, année finissant le 30 juin 1895, trois cents dollars..... $ 300 00 | $ 300 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, trois cents dollars..... $ 300 00

Pour assurance sur les bâtisses occupées par l'Université de la Louisiane et le Collège Agricole et Mécanique, année finissant le 30 juin 1895, deux mille dollars..... $ 2,000 00 | $ 2,000 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, deux mille dollars..... $ 2,000 00

Pour l'assurance sur les bâtisses de l'Institut des Sourds et Muets, année finissant le 30 juin 1895, sept cent cinquante dollars..... $ 750 00 | $ 750 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, sept cent cinquante dollars..... $ 750 00

Pour assurance sur les bâtisses de l'Institut des Sourds et Muets année finissant le 30 juin 1895, cent cinquante dollars..... $ 150 00 | $ 150 00

Pour l'année finissante 30 juin 1896, cent cinquante dollars..... $ 150 00

Pour le transfert de la Bibliothèque d'Etat par le comité conjoint nommé dans ce but par la Chambre et le Sénat, à prendre des revenus de 1894, contre des mandats du Gouverneur, ou telle partie de la somme qui sera nécessaire, six cents dollars..... $ 600 00 | $ 600 00

UNIVERSITÉ DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE.

Pour le maintien de l'Université de l'Etat de la Louisiane et du Collège Agricole et Mécanique, année finissant le 30 juin 1895, dix mille dollars..... $ 10,000 00 | $ 10,000 00

Pour l'année finissante 30 juin 1896, dix mille dollars..... $ 10,000 00

Pour les réparations nécessaires et le gymnase de l'Université de l'Etat de la Louisiane au Collège Agricole et Mécanique, pour l'année finissant le 30 juin 1895, mille dollars..... $ 1,000 00 | $ 1,000 00

Pour l'année finissante 30 juin 1896, mille dollars..... $ 1,000 00

Pour l'érection d'une maison d'hospital pour l'Université de l'Etat de la Louisiane et du Collège Agricole et Mécanique, à prendre du fonds de surplus de 1893, trois mille dollars..... $ 3,000 00 | $ 3,000 00

Pour l'achat de livres pour la Bibliothèque de l'Etat de la Louisiane et le Collège Agricole et Mécanique, année finissant le 30 juin 1895, trois cents dollars..... $ 300 00 | $ 300 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, trois cents dollars..... $ 300 00

Pour assurance sur les bâtisses occupées par l'Université de la Louisiane et le Collège Agricole et Mécanique, année finissant le 30 juin 1895, deux mille dollars..... $ 2,000 00 | $ 2,000 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, deux mille dollars..... $ 2,000 00

Pour l'assurance sur les bâtisses de l'Institut des Sourds et Muets, année finissant le 30 juin 1895, sept cent cinquante dollars..... $ 750 00 | $ 750 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, sept cent cinquante dollars..... $ 750 00

Pour assurance sur les bâtisses de l'Institut des Sourds et Muets année finissant le 30 juin 1895, cent cinquante dollars..... $ 150 00 | $ 150 00

Pour l'année finissante 30 juin 1896, cent cinquante dollars..... $ 150 00

ÉCOLE NORMALE DE L'ÉTAT.

Pour l'entretien de l'Ecole Normale d'Etat à Natchitoches, année finissant le 30 juin 1895, treize mille sept cent cinquante dollars..... $ 13,750 00 | $ 13,750 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, treize mille sept cent cinquante dollars..... $ 13,750 00

Pour réparations, assurances et construction de bâtisses additionnelles, école Normale d'Etat à Natchitoches, à prendre du fonds de surplus de 1893, quinze cents dollars..... $ 1,500 00 | $ 1,500 00

Pour l'entretien de l'école industrielle à Ruston, année finissant le 30 juin 1895, cinq mille dollars..... $ 5,000 00 | $ 5,000 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, cinq mille dollars..... $ 5,000 00

Pourvu que les citoyens de Ruston et des environs payent la somme de dix mille dollars, pourvu, également, que la somme ne doive pas être payée à moins que la loi ne soit adopté, créant cette école, ou avant que le titre à la propriété ne soit donné à l'Etat.....

UNIVERSITÉ POUR GENS DE COULEUR A LA NOUVELLE-ORLEANS

Pour l'entretien de l'Université consacrée à l'éducation des gens de couleur (Article 235 de la Constitution) pour l'année finissant le 30 juin 1895, sept mille cinq cent dollars..... $ 7,500 00 | $ 7,500 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, sept mille cinq cents dollars..... $ 7,500 00

COURS DES PROFESSEURS.

Pour tenir des cours pour professeurs dans tout l'Etat, à prendre du Fonds Général pour l'année finissant le 30 juin 1895, quinze cents dollars..... $ 1,500 00 | $ 1,500 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, quinze cents dollars..... $ 1,500 00

ASILE DES ALIÉNÉS.

Pour l'entretien de l'Asile de aliénés à Jackson, année finissant le 30 juin 1895, cent mille dollars..... $ 100,000 00 | $ 100,000 00

Pour l'année finissante 30 juin 1896, cent mille dollars (réserve que le Bureau des Directeurs de l'Asile soit autorisé à se servir de la somme de cinq mille dollars ou de telle partie qui suffira, pour étendre et compléter leur système d'égouts

HOPITAL DE CHARITÉ À LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Pour l'entretien de l'Hôpital de Charité à la Nouvelle-Orléans, année finissant le 30 juin 1895, quatre-vingt mille dollars..... $ 80,000 00 | $ 80,000 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, quatre-vingt mille dollars..... $ 80,000 00

HOPITAL DE CHARITÉ À SHREVEPORT.

Pour l'entretien de l'Hôpital de Charité à Shreveport, année finissant le 30 juin 1895, onze-mille dollars..... $ 11,000 00 | $ 11,000 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, onze-mille dollars..... $ 11,000 00

Pour l'assurance sur la bâtisse appartenant à l'Etat, l'Hôpital de Charité de Shreveport, année finissant le 30 juin 1895, deux-cents dollars..... $ 200 00 | $ 200 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, deux-cents dollars..... $ 200 00

SOLDIER'S HOME.

Pour l'entretien du Soldier's Home à la Montvelte Orléans, année finissant le 30 juin 1895, douze mille dollars..... $ 12,000 00 | $ 12,000 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, douze mille dollars..... $ 12,000 00

Pour améliorations et réparations du Soldier's Home, à prendre du fonds de surplus de 1893, cinq mille dollars..... $ 5,000 00 | $ 5,000 00

ARMURIER D'ETAT.

Pour le salaire de l'armurier de l'Etat, année finissant le 30 juin 1895, mille dollars..... $ 1,000 00 | $ 1,000 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, mille dollars..... $ 1,000 00

ENREGISTREUR DES VOTANTS D'ÉTAT.

Pour salaire de l'Enregistreur des votants d'Etat, année finissant le 30 juin 1895, trois-mille-six cents dollars..... $ 3,600 00 | $ 3,600 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, trois-mille-six cents dollars..... $ 3,600 00

Pour salaire du Commis en chef de l'enregistreur des votants d'Etat, année finissant le 30 juin 1895, quinze cents dollars..... $ 1,500 00 | $ 1,500 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, quinze cents dollars..... $ 1,500 00

ASILE DES AVEUGLES.

Pour le soutien et l'assurance de la bâtisse de l'Asile des aveugles, année finissant le 30 juin 1895, six mille dollars..... $ 10,000 00 | $ 10,000 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896.dix mille dollars..... $ 10,000 00

Pour les réparations nécessaires et le gymnase de l'Université de l'Etat de la Louisiane au Collège Agricole et Mécanique, pour l'année finissant le 30 juin 1895, mille dollars..... $ 1,000 00 | $ 1,000 00

Pour l'année finissante 30 juin 1896, mille dollars..... $ 1,000 00

Pour l'érection d'une maison d'hospital pour l'Université de l'Etat de la Louisiane et du Collège Agricole et Mécanique, à prendre du fonds de surplus de 1893, trois mille dollars..... $ 3,000 00 | $ 3,000 00

Pour l'achat de livres pour la Bibliothèque de l'Etat de la Louisiane et le Collège Agricole et Mécanique, année finissant le 30 juin 1895, trois cents dollars..... $ 300 00 | $ 300 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, trois cents dollars..... $ 300 00

Pour assurance sur les bâtisses occupées par l'Université de la Louisiane et le Collège Agricole et Mécanique, année finissant le 30 juin 1895, deux mille dollars..... $ 2,000 00 | $ 2,000 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, deux mille dollars..... $ 2,000 00

Pour l'assurance sur les bâtisses de l'Institut des Sourds et Muets, année finissant le 30 juin 1895, sept cent cinquante dollars..... $ 750 00 | $ 750 00

Pour l'année finissant le 30 juin 1896, sept cent cinquante dollars..... $ 750 00

Pour assurance sur les bâtisses de l'Institut des Sourds et Muets année finissant le 30 juin 1895, cent cinquante dollars..... $ 150 00 | $ 150 00

Pour l'année finissante 30 juin 1896, cent cinquante dollars..... $ 150 00

COMMIS D'ENRÉGISTREMENT.

Pour dépenses, commis de l'enrégistrement, paroisses rurales à être employées, pas plus de trente jours avant l'élection, à trois dollars par jour, à prendre du fonds de revenus de 1894, cinq-mille deux-cent vingt dollars..... $ 5,220 00 | $ 5,220 00

Pour dépenses de commis de l'enrégistrement dans les paroisses rurales, à être employées pas plus de trente jours avant l'él